

## LE PHILOSOPHE ET LE SOUVERAIN : LA LEÇON DES LETTRES DE SAINT-PÉTERSBOURG<sup>1</sup>

Je ne me repentirai jamais d'avoir fait ce voyage contre lequel vous vous êtes tous si déchaînés. J'en aurai du bien à dire tant que je vivrai ; et je ne mourrai pas ingrat.

[...] Ne me grondez pas ; j'avais un devoir à remplir ; je l'ai rempli. Les ingrats découragent les bienfaiteurs, et il ne faut pas faire ce rôle-là avec les souverains qui peuvent faire tant d'heureux<sup>2</sup>.

Ces deux passages se trouvent dans la lettre de Diderot à Angélique de Vandeuil écrite le 23 et les 25-26 octobre 1773. Les idées centrales – le devoir du philosophe envers le souverain capable d'être le bienfaiteur de son peuple – semblent contredire ses convictions politiques. Dans les *Observations sur le Nakaz*, Diderot parlera des droits du peuple et des devoirs du souverain ; dans l'*Histoire des deux Indes*, c'est le souverain qui apparaît à bien des égards comme un ingrat ; selon les *Principes de politique*, le souverain cherche sa propre gloire et rend son peuple malheureux. Ces contradictions peuvent s'expliquer facilement : Diderot est malade, il est bouleversé par le voyage qu'il regarde comme une obligation, il est relativement isolé à la cour russe, il sait que ses lettres pourront être interceptées, etc. Je voudrais pourtant renoncer à cette explication immédiate : mon objectif est de regarder plus attentivement le rapport entre le philosophe et le souverain tel qu'il apparaît dans les lettres écrites de Saint-Pétersbourg et après le retour. Je tenterai de montrer que les contradictions entre ces lettres et l'œuvre politique ne signifient pas une négation : par l'accent mis sur un idéal, par une rhétorique qui cherche à justifier son voyage, cette période de la *Correspondance* contribue à éclairer certains passages de l'œuvre politique de Diderot et ces mêmes passages contribuent à éclairer les lettres. Je m'approcherai du problème – c'est-à-dire du rapport entre le Philosophe et la souveraine et, plus généralement, entre le philosophe et le souverain – dans deux contextes : en considérant les lettres en elles-mêmes et l'ensemble plus complexe de l'œuvre politique de la dernière décennie.

---

<sup>1</sup> La présente étude a été préparée avec le support de la Bourse de recherche János Bolyai de l'Académie Hongroise des Sciences.

<sup>2</sup> *Corr.*, t. XIII, p. 77-79. Orthographe modernisée.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, regardons de plus près la problématique générale du rapport entre le philosophe et le souverain. Jacques Proust propose un modèle pour décrire la transformation de cette relation dans la pensée de Diderot. Il représente sa philosophie politique par un triangle: le *prince*, éclairé par le *philosophe*, doit servir la *volonté générale*. Diderot maintient la séparation entre le pouvoir et la philosophie, et la volonté générale ne doit pas être confondue avec l'opinion du plus grand nombre. Le peuple, simple objet du discours au début, prend de plus en plus d'importance dans les ouvrages de la dernière décennie. Le philosophe reste toutefois un être distinct du peuple par son savoir et par son mérite. Jacques Proust voit l'effet majeur de l'expérience russe dans le changement radical des rapports entre la volonté générale, le philosophe et le peuple, ce dernier ayant désormais le droit d'agir contre le prince<sup>3</sup>. Il paraît évident que c'est la première période de ce modèle que l'on peut distinguer dans les lettres de Saint-Pétersbourg ainsi que dans les *Mélanges pour Catherine II*. Mais si on prend en considération les *Fragments politiques* (1772), le changement semble être moins radical, en tous cas, moins étroitement lié au voyage.

Mettre en rapport le vaste corpus qu'est la pensée politique de Diderot après 1770 avec les lettres sur le voyage en Russie est un sujet en soi complexe. J'espère en esquisser quelques lignes. La mise en rapport est d'autant plus intéressante que l'œuvre politique de Diderot a été en plus grande partie découverte par la postérité: les textes qui offrent un contraste plus ou moins clair avec l'avis exprimé dans les lettres sont donc restés longtemps inconnus.

Treize lettres datées de Saint-Pétersbourg, du 9 octobre 1773 au 22 février 1774, sont parvenues jusqu'à nos jours. Ce nombre est inférieur à la fréquence habituelle des lettres chez Diderot, mais il est en voyage, la distance nécessite un certain laconisme, il doit préparer les entretiens avec la tsarine, etc. Il dit d'ailleurs déjà dans les lettres écrites pendant son premier séjour à La Haye qu'il en garde le développement détaillé pour le retour en France<sup>4</sup>. Sans me demander s'il a écrit ou voulait en écrire d'autres, j'aimerais d'abord me concentrer sur les caractéristiques de ces lettres. J'élargis le corpus à examiner: Diderot écrit à Sophie de Hambourg le 30 mars 1774 et envoie cinq lettres datées du 8 ou 9 avril, de La Haye. Ces lettres racontent l'heureux retour et expriment les premières impressions de Diderot après le voyage: il est soulagé d'être rentré sain et sauf en Hollande. Il s'agit d'un ensemble relativement homogène, justifiant le voyage, faisant l'éloge de la tsarine, soulignant l'importance de son séjour à Pétersbourg.

<sup>3</sup> Jacques Proust, «Diderot et l'expérience russe: un exemple de pratique théorique au XVIII<sup>e</sup> siècle», SVEC, n° 94, 1976, p. 1777-1800.

<sup>4</sup> À Sophie, le 18 juin et le 22 juillet 1773, *Corr.*, t. XIII, p. 16, 32.

Diderot écrit à sa famille, à la princesse Dachkov, aux personnes rencontrées à la capitale et à la tsarine elle-même durant le séjour. Le désir de se reposer apparaît après être arrivé :

Faire du bruit, je l'ai voulu ; j'en ai fait ; j'en fais encore. Le moment du repos, de la tranquillité, du silence, de la retraite, de l'obscurité, de l'oubli, est venu ; saisissons-le, ou du moins n'en détruisons pas l'avantage, qui consiste à ne rien faire, mais rien faire du tout<sup>5</sup>.

Dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, Diderot consacre quelques pages au traité intitulé *Du Loisir* de Sénèque. Après avoir discuté les arguments pour et contre la retraite du sage, la conclusion du philosophe romain est sceptique, comme l'est celle de Diderot :

En passant en revue tous les gouvernements, Sénèque n'en trouvait pas un seul auquel le sage pût convenir, et qui pût convenir au sage. [...] En passant en revue plusieurs de nos gouvernements, le sage serait encore de l'avis de Sénèque<sup>6</sup>.

Bien qu'il y ait cinq ans entre la lettre et la première version de l'*Essai*, se retirer des affaires publiques semble être une tentation déjà en 1773. Est-ce en partie son voyage en Russie qui permet à Diderot de tirer cette conclusion dans l'*Essai* ? Ou tout simplement les années qui passent le conduisent-elles nécessairement vers une tranquillité stoïcienne ? Quoi qu'il en soit, la phrase qui se trouve dans la deuxième lettre à sa femme, en octobre 1773, souligne le plaisir de la méditation solitaire au moment de la rencontre avec Catherine II.

L'ensemble de ces lettres reflète un état d'âme particulier. Diderot répète et souligne certaines idées : la nécessité de son voyage, sa gratitude envers la tsarine, la confiance en ses projets de réformes, la nécessité de ne pas solliciter de récompenses, la liberté que lui accorde la souveraine, surtout en parlant politique. Il raconte à plusieurs destinataires ses adieux à Catherine II. Le point de vue change selon le destinataire : Diderot suggère à sa femme qu'ils peuvent s'attendre à une récompense financière ; il écrit à Sophie qu'il aurait pu en profiter s'il avait voulu mais qu'il y a renoncé : « J'ai mieux aimé faire taire les médisants de Pétersbourg, et me faire croire des incrédules de Paris »<sup>7</sup>.

L'image embellie est manifeste dans les lettres à sa famille. Diderot ne veut pas inquiéter les siens ; comme il l'écrit à sa femme en faisant allusion aux mésaventures et dangers du voyage : « Tu ne liras pas cette lettre à Angélique, parce qu'il y a des détails qui pourraient la déranger dans l'état où elle

<sup>5</sup> À sa femme, avant le 15 octobre 1773, *op. cit.*, p. 71.

<sup>6</sup> Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, DPV, t. XXV, p. 354-355.

<sup>7</sup> Le 9 avril 1774, *Corr.*, t. XIII, p. 222-223.

est<sup>8</sup>.» La première lettre qu'il adresse à sa fille suit les nouvelles de son heureux accouchement. Les lettres témoignent également de l'espoir : Diderot souligne la liberté de penser et de parler en ce moment. Le séjour à la capitale russe lui paraît un affranchissement :

Toutes ces idées qui remplissaient ma tête en sortant de Paris se sont évanouies pendant la première nuit que j'ai passée à Pétersbourg. Ma conduite en est devenue plus honnête et plus haute. N'espérant rien et ne craignant rien, j'ai pu parler comme il me plaisait<sup>9</sup>.

On peut se demander à quel point la famille était consciente de la fragilité de ce statut. Angélique de Vandeul souhaite garder l'image favorable de la tsarine après la mort de son père : « N'ayant rien écrit sur son voyage, je n'ai pu qu'en attraper quelques détails soit par ses lettres, soit par sa conversation ; les unes et les autres respiraient l'admiration et l'enthousiasme de l'Impératrice<sup>10</sup>. » Elle est en même temps convaincue que le voyage a abrégé la vie de son père. Diderot lui-même écrit à Sophie au retour qu'il a « peut-être encore une dizaine d'années au fond de [son] sac »<sup>11</sup>.

Diderot insiste sur l'obligation de ce voyage et explique à plusieurs reprises pourquoi il tient à refuser les dons de la tsarine. Comme il l'écrit à Sophie dans la première lettre qu'il lui adresse au retour :

Je n'ai pas voulu que les Russes dissent que, sous prétexte de venir la remercier d'anciens bienfaits, j'en sois venu solliciter de nouveaux ; les Français, qu'au lieu d'entendre la vérité, ils entendaient la voix toujours suspecte de la reconnaissance<sup>12</sup>.

Il va plus loin dans les *Mélanges*, dans le texte qui clôt le recueil, où il soupçonne une hostilité plus évidente :

La pensée que, sous prétexte d'être venu remercier Sa Majesté Impériale de ses premières bontés, ses sujets pourraient croire que j'en suis venu solliciter de nouvelles, comme on a eu la cruauté de me l'insinuer, m'afflige et m'indigne<sup>13</sup>.

Ce refus semble donc garantir que son opinion est sincère et impartiale. Ou, plus exactement, Diderot veut garder le droit de s'exprimer librement devant la postérité.

<sup>8</sup> Le 9 octobre 1773, *op. cit.*, p. 69.

<sup>9</sup> À Sophie, le 9 avril 1774, *op. cit.*, p. 223.

<sup>10</sup> Angélique de Vandeul, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. Diderot*, DPV, t. I, p. 30.

<sup>11</sup> Le 3 septembre 1774, *Corr.*, t. XIV, p. 68.

<sup>12</sup> Le 30 mars 1774, *op. cit.*, t. XIII, p. 208.

<sup>13</sup> « À Sa Majesté Impériale », *Mélanges pour Catherine II*, VER, t. III, p. 403.

Il essaie de convaincre les siens que son voyage a été bénéfique, même moralement. Le passage suivant, écrit à Sophie de Hambourg, semble répondre à ce qu'il a dit à sa fille juste après l'arrivée à Pétersbourg :

Ce voyage que vous avez tous blâmé [...] je ne voudrais pas, pour la moitié de ma fortune, ne l'avoir pas fait. Il me reste la satisfaction d'avoir rempli un devoir, et une puissante protection dans toutes les circonstances de ma vie<sup>14</sup>.

«La satisfaction d'avoir rempli un devoir» semble être absolument dominante dans la justification de son voyage. Cette conscience lui permettra de prendre parti plus décidément après le retour, notamment dans les *Observations sur le Nakaz* et dans l'*Histoire des deux Indes*.

Plus intéressant que de voir en quoi cette première image est partielle, il faut considérer en quoi les lettres contribuent à l'interprétation de l'expérience russe de Diderot. Le parallèle le plus évident est entre les lettres écrites pendant et peu après le séjour à Pétersbourg et les *Mélanges pour Catherine II*, non seulement parce que les lettres et les *Mélanges* sont contemporains, mais aussi parce qu'il s'agit d'une époque où Diderot est directement influencé par le dialogue avec la tsarine. Un certain degré de confiance en la sincérité de ses projets, en ses principes éclairés, imprègne aussi bien les lettres que les *Mélanges*. De plus, certains morceaux des *Mélanges* sont des lettres, notamment les deux textes placés à la fin du recueil. Le rapprochement est possible même au niveau du lexique. Diderot écrit à la princesse Dachkov :

On m'y [au cours des entretiens] permet de dire tout ce qui me passe par la tête ; des choses sages peut-être quand je me crois fou, et peut-être très folles quand je me crois sage. Les idées qu'on transplante de Paris à Pétersbourg prennent, c'est certain, une couleur très différente<sup>15</sup>.

L'opposition fou-sage réapparaît dans le dernier texte des *Mélanges* :

Je demande à Sa Majesté Impériale la permission de joindre à cela les choses folles ou sages dont il reste à ma vieille cervelle d'enfant de se délivrer, et de barbouiller de mes réflexions les marges de son bréviaire<sup>16</sup>.

Diderot fait allusion ici aux commentaires qui deviendront les *Observations sur le Nakaz*. La stratégie particulière des *Mélanges* – Diderot qualifie ses propres mots de caquet politique, de paroles d'un enfant, d'un rêveur – fait

<sup>14</sup> Le 30 mars 1774, *Corr.*, t. XIII, p. 210. Selon Anne-Marie Boilleau, Diderot apparaît dans les lettres à Sophie du 30 mars, du 9 avril et de la fin avril 1774 comme l'ami de l'impératrice, comme le «héros» des aventures du voyage et comme un prophète sur l'avenir de l'Empire russe. Voir *Liaison et liaisons dans les lettres de Diderot à Sophie Volland*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 66-67.

<sup>15</sup> Le 24 décembre 1773, *Corr.*, t. XIII, p. 135-136.

<sup>16</sup> «À Sa Majesté Impériale», *op. cit.*, p. 402.

une apparition, même si elle est minuscule, dans une lettre à la princesse, envoyée à Moscou durant son séjour.

On voit dans les œuvres politiques postérieures au voyage en Russie une confirmation de certaines idées déjà présentes dans les lettres. Diderot écrit à Catherine II après le retour à Paris :

Votre Majesté Impériale me permettra-t-elle de lui représenter que les bons réformateurs, toujours rares, le sont particulièrement dans les contrées où ils sont le plus nécessaires [...]. Les peuples faibles deviennent forts sous des chefs illustres. Les peuples forts se réduisent à rien sous des maîtres stupides et fainéants. Vous avez une jeune nation à former ; nous en avons une vieille à rajeunir. Notre tâche est peut-être impossible. La vôtre est sûrement très difficile<sup>17</sup>.

Cette idée chère à Diderot réapparaît plusieurs fois dans les textes politiques ; dans les *Observations sur le Nakaz* :

Il y a bien de la différence entre un peuple policé et un peuple à policer ; la condition de celui-là me paraît pire que la condition de celui-ci ; l'un est sain et l'autre est attaqué d'un vieux mal presque incurable<sup>18</sup>.

Le contexte de cette pensée dans les *Observations* est tout à fait précis : comment introduire des réformes qui bouleversent l'ordre établi ? Diderot suggère la nécessité de faire table rase : il faudrait réformer tout jusqu'au fond. En même temps, le risque est énorme : « En France, il faudrait commettre une foule incroyable d'injustices en abolissant des privilèges, des droits, des distinctions [...] En Russie, à Constantinople, c'est risquer sa couronne et sa tête »<sup>19</sup>. Cela ne lui paraît pas possible pour maintes raisons en Europe occidentale, mais l'Empire russe pourrait recevoir de nouvelles lois et, par conséquent, de nouvelles mœurs. Sa critique sera encore plus évidente dans l'*Histoire des deux Indes*, le projet lui semblant utopique ou *quasi* impossible :

L'affranchissement ou ce qui est le même sous un autre nom, la civilisation d'un empire est un ouvrage long et difficile. [...] Les nations ont toutes oscillé de la barbarie à l'état policé, de l'état policé à la barbarie, jusqu'à ce que des causes imprévues les aient amenées à un aplomb qu'elles ne gardent jamais parfaitement. Ces causes concourent-elles avec les efforts qu'on fait aujourd'hui pour civiliser la Russie ? Qu'il nous soit permis d'en douter<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> Le 13 septembre 1774, *Corr.*, t. XIV, p. 80-81.

<sup>18</sup> *Observations sur le Nakaz*, VER, t. III, 19, p. 521.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Guillaume Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* [1780], Neuchâtel – Genève, 1783, l. XIX, chap. 2, p. 53 (orthographe modernisée).

Revenons à la phrase que Diderot écrit à la tsarine : « La vôtre est sûrement très difficile. » D'après la remarque qui se trouve dans l'*Histoire des deux Indes*, la difficulté que Catherine II ne considère pas est la divergence entre ses projets et les lois naturelles de l'évolution sociale. Ce qui est un avertissement dans la lettre devient une idée polémique dans les *Observations* et dans l'*Histoire*.

Il est possible de faire l'analogie avec certains passages d'autres ouvrages postérieurs au voyage. Malgré toute critique, la gratitude de Diderot envers la souveraine semble être un parti pris : « s'il m'arrive de changer de discours, je consens d'être rangé dans la dernière classe des ingrats », écrit-il à Catherine II à la fin de son séjour<sup>21</sup>. Huit ans plus tard, il se déclare indigne des bienfaits de Catherine II dans l'*Essai sur Claude et Néron* :

Et il [Marmontel] me permettra d'ajouter qu'il serait un ingrat, s'il ne publiait que Sa Majesté Impériale de Russie l'a comblé de bienfaits dans sa patrie et de distinctions à sa cour ; que c'est d'elle et d'elle seule qu'il a reçu la récompense de ses longs travaux, et que si sa bonté lui a trop accordé, c'est une faute qu'elle commettra toutes les fois qu'un peu de mérite fixera ses regards<sup>22</sup>.

Le rejet de tout soupçon d'ingratitude domine même dans la dernière œuvre de Diderot.

Il répète et renforce dans ses lettres le fait qu'il avait la possibilité de s'exprimer librement auprès de la tsarine. Il écrit à Sophie :

En sortant [des entretiens], je suis forcé de m'avouer à moi-même que j'avais l'âme d'un esclave dans le pays qu'on appelle des hommes libres, et que je me suis trouvé l'âme d'un homme libre dans le pays qu'on appelle des esclaves<sup>23</sup>.

Il dit la même chose dans les *Mélanges* : « Je ne me suis jamais connu plus libre que depuis que j'habite la contrée que vous appelez des esclaves, et jamais plus esclave que tant que j'ai habité la contrée que vous appelez des hommes libres »<sup>24</sup>. Le message du passage est pourtant assez fin : Diderot parle d'un changement intérieur temporaire, d'un état d'âme particulier. C'est dans un pays considéré comme arriéré et despotique qu'il a eu l'occasion de parler librement, de faire des propositions ; il serait toutefois trompeur de déduire son avis sur la Russie et sur la politique de Catherine II de cette phrase. Cette pensée revient encore dans l'*Essai sur Claude et Néron*, dans une digression commentant les lettres de Sénèque. Le passage suggère que

<sup>21</sup> Le 22 février 1774, *Corr.*, t. XIII, p. 199.

<sup>22</sup> *Essai sur Claude et Néron*, *op. cit.*, 425.

<sup>23</sup> Fin avril-début mai 1774, *Corr.*, t. XIV, p. 12.

<sup>24</sup> « Ma rêverie à moi Denis le philosophe », dans *Mélanges*, *op. cit.*, p. 232.

Diderot a effectivement prononcé ces mots au cours d'un entretien avec Catherine II. Il ne nomme pas toutefois la tsarine dans l'*Essai* :

À Paris diriez-vous cela? – Non. Je me suis trouvé l'âme d'un homme libre dans la contrée qu'on appelle des esclaves, et l'âme d'un esclave dans la contrée qu'on appelle des hommes libres. – Jusqu'à présent je n'ai rien entendu de vous qui m'ait fait autant de plaisir<sup>25</sup>.

Une lettre bien avant la rédaction de l'*Essai* en témoigne :

Je me souviens d'avoir dit à Votre Majesté, que j'avais l'âme d'un esclave dans le pays de ceux qu'on appelle libres, et que j'avais trouvé l'âme d'un homme libre dans le pays de ceux qu'on appelle des esclaves. Ce n'était pas le mot d'un courtisan, c'était celui de la vérité, et je m'en aperçois dès ici<sup>26</sup>.

Sans trop insister sur la reprise de la formule, je voudrais souligner le réemploi conséquent du verbe *appeler*. Diderot inverse, du moins pour un moment et en se concentrant sur sa propre expérience, l'image répandue de l'Ouest libre et de l'Est asservi.

Le rapprochement des lettres avec certains des *Principes de politique des souverains* est intéressant d'un point de vue tout à fait différent. Les *Principes*, bien qu'ils visent aussi bien Frédéric II qu'un pouvoir machiavélique abstrait, semblent faire allusion aux expériences personnelles ambiguës ou négatives. La découverte récente de Gerhardt Stenger peut toutefois changer notre perception de l'ouvrage. Diderot puise dans une source latine, *De Arcanis Rerum-publicarum Libri sex* d'Arnoldus Clapmarius (1605) : bien souvent, il ne compose pas les maximes mais il les emprunte et commente<sup>27</sup>. Le rapport avec l'expérience russe est toutefois tangible. Diderot écrit à sa famille au sujet de la liberté que lui accordait la tsarine au cours des entrevues. On lit pourtant dans les *Principes de politique* :

Ne jamais séparer le souverain de sa personne. Quelque familiarité que les grands nous accordent, quelque permission qu'ils semblent nous donner d'oublier leur rang, il ne faut jamais les prendre au mot<sup>28</sup>.

L'allusion la plus évidente est peut-être le nom de Montesquieu. Diderot écrit à sa femme et à sa fille que Catherine II « fait sa prière du matin et du soir dans Montesquieu. Elle m'a dit ne l'avoir entendu à sa fantaisie qu'à la cin-

<sup>25</sup> *Essai sur Claude et Néron*, op. cit., p. 249.

<sup>26</sup> Le 13 septembre 1774, *Corr.*, t. XIV, p. 80.

<sup>27</sup> Voir Gerhardt Stenger, « La source inconnue des *Principes de politique des souverains* de Diderot », RDE, 47, 2012, p. 293-297.

<sup>28</sup> *Principes de politique des souverains*, VER, t. III, 32, p. 176.

quième lecture. «C'est alors, a-t-elle ajouté, qu'il m'a fait rêver»<sup>29</sup>. Selon les *Principes de politique*, le monarque qui sait justifier l'abus du pouvoir par la philosophie est dangereux : «Méfiez-vous d'un souverain qui sait par cœur Aristote, Tacite, Machiavel et Montesquieu<sup>30</sup>.» Diderot critique dans les *Observations sur le Nakaz* l'usage que Catherine II a fait de *L'Esprit des lois* dans son *Instruction*. Les remarques critiques, voire ironiques, révèlent qu'elle se sert de l'ouvrage selon ses vues : «à sa fantaisie» selon l'expression de la lettre. Or, la lettre est écrite bien avant la lecture que Diderot fait de l'*Instruction*. La phrase citée gagne un nouveau sens à la lumière d'un texte qui lui est postérieur. Comme l'a montré Jean-Christophe Rebejkow, Diderot reconnaît aisément dans le *Nakaz* les emprunts à Montesquieu ainsi que leurs déformations. Une bonne partie des *Observations* se rapportent à la lecture de Montesquieu ; à certains endroits, Diderot découvre l'altération faite par Catherine II, en d'autres cas, il s'oppose à la fois à la tsarine et à sa source<sup>31</sup>. La note 14 des *Observations* critique en effet le réemploi des notions *lois fondamentales* et *pouvoirs intermédiaires*. Selon Diderot, la tsarine, à l'opposé de Montesquieu, les subordonne à la volonté du souverain alors que les pouvoirs intermédiaires doivent assurer que le pouvoir ne soit pas «la volonté momentanée et capricieuse d'un seul»<sup>32</sup>. Il ajoute : «Je n'aime point cette façon de voir ; elle a une odeur de despotisme qui me déplaît<sup>33</sup>.»

La grandeur de la tsarine est un des thèmes dominants dans les lettres relatives au voyage en Russie. Diderot écrit la même chose à sa fille et à sa femme, au début du séjour, et à Sophie quelques mois plus tard :

Tu es assez jeune pour voir ce que je te prédis ; elle changera la face de cette contrée ; la nation russe deviendra une des plus honnêtes, une des plus sages et une des plus redoutables contrées de l'Europe, du monde<sup>34</sup>.

Aussi je te promets que si elle vit vingt ans, elle aura changé la face de son pays<sup>35</sup>.

Si elle règne jusqu'à quatre-vingts ans, comme elle me l'a promis, soyez sûre qu'elle changera la face de son empire<sup>36</sup>.

<sup>29</sup> Le 30 décembre 1773, *Corr.*, t. XIII, p. 144.

<sup>30</sup> *Principes*, 63, p. 179.

<sup>31</sup> Jean-Christophe Rebejkow, «Diderot lecteur de *L'Esprit des lois* de Montesquieu dans les *Observations sur le Nakaz*», *SVEC*, n° 319, 1994, p. 296-298.

<sup>32</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, dans *Œuvres complètes*, éd. Roger Caillois, Paris, Gallimard, 1951, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», t. II, l. II, chap. 4, p. 247.

<sup>33</sup> *Observations*, *op. cit.*, 14, p. 518.

<sup>34</sup> À sa fille, le 23 octobre 1773, *Corr.*, t. XIII, p. 76.

<sup>35</sup> À sa femme, fin octobre 1773, *op. cit.*, p. 81-82.

<sup>36</sup> À Sophie, le 30 mars 1774, *op. cit.*, p. 210.

Le portrait que Diderot esquisse en écrivant à M<sup>me</sup> Necker, juste avant de rentrer à Paris, est plus ambigu. Il reste allusif :

Peut-être aimeriez-vous mieux que je vous entretienne de la Russie ; mais je ne l'ai pas vue. J'ai manqué l'occasion d'aller à Moscou, et je m'en repens un peu. Pétersbourg n'est que la Cour : un amas confus de palais et de chaumières, des grands seigneurs entourés de paysans et de pourvoyeurs. Je vous confierai tout bas que nos philosophes, qui paraissent avoir le mieux connu le despotisme, ne l'ont vu que par le goulot d'une bouteille. Quelle différence du tigre peint par Oudry ou du tigre dans la forêt<sup>37</sup> !

Diderot ne veut pas que sa correspondante entende « la voix toujours suspecte de la reconnaissance ». Même si la tsarine est grande, noble, majestueuse, avec toutes les qualités d'une femme et d'un monarque, « elle aime la gloire passionnément » et « elle a bien l'art d'écarter la question à laquelle il ne lui plaît pas de répondre »<sup>38</sup>. Il est toutefois élogieux, dans cette lettre, de sa politique culturelle :

Soyez très assurée, Madame, que tout étranger qui apporte en Russie du talent, y trouve la fortune. Lorsque vous entendrez quelqu'un de retour dans ses foyers médire de la nation, ajoutez au dedans de vous-même que ce quelqu'un n'a montré à Pétersbourg aucune vertu qui le fit distinguer<sup>39</sup>.

Or, dans le *Fragment politique XVI*, il avertit des risques de la politique d'importation des arts et des sciences. Dans l'*Histoire des deux Indes*, il se demande si l'éclat que Catherine II donne à l'Empire subsistera après son règne : « Inutilement on formera des écoles et des académies à Pétersbourg ; inutilement on enverra à Paris et à Rome des élèves sous les meilleurs maîtres »<sup>40</sup>.

Il est quelque peu troublant de comparer l'avis élogieux des lettres à un passage de l'*Histoire* :

En lisant avec attention ses instructions aux députés de l'empire, chargés en apparence de la confection des lois, y reconnaît-on quelque chose de plus que le désir de changer les dénominations, d'être appelé monarque au lieu d'autocratrice, d'appeler ses peuples sujets au lieu d'esclaves ? Les Russes, tout aveugles qu'ils sont, prendront-ils longtemps le nom pour la chose, et leur caractère serait-il élevé par cette comédie à cette grande énergie qu'on s'était proposé de lui donner<sup>41</sup> ?

<sup>37</sup> Le 6 septembre 1774, *op. cit.*, t. XIV, p. 72-73.

<sup>38</sup> *Op. cit.*, p. 73-74.

<sup>39</sup> *Op. cit.*, p. 74-75. Diderot pense à Le Mercier de la Rivière.

<sup>40</sup> *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Ferney-Voltaire, Centre International d'Étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2010, t. I, l. V, chap. 23, p. 538.

<sup>41</sup> *HDI* 1783, l. XIX, chap. 2, p. 57.

Est-ce la même personne qui écrit ? D'une grande souveraine, Catherine II devient autocratrice, les Russes sont « aveugles », le projet de réformer l'Empire semble être une comédie, L'*Instruction*, c'est-à-dire le *Nakaz*, révèle des faux-semblants.

Dans les *Observations sur le Nakaz*, Diderot dresse un bilan tout aussi sévère : « L'Impératrice de Russie est certainement despote. Son intention est-elle de garder le despotisme et de le transmettre à ses successeurs ou de l'abdiquer<sup>42</sup> ? » Mais dans une lettre à Catherine II après la première rédaction des *Observations*, Diderot dit en se référant aux établissements de la tsarine :

Si sa constance parvient à les consolider, elle s'immortalisera par le bien qu'elle aura fait. Si des obstacles qui sont quelquefois au-dessus de la puissance des rois, s'y opposent, elle s'immortalisera par le bien qu'elle aura voulu faire<sup>43</sup>.

Après avoir fermement critiqué l'*Instruction*, Diderot écrit dans la dernière note des *Observations* :

Mais l'impératrice a l'âme grande, de la pénétration, des lumières, un génie très étendu ; de la justice, de la bonté, de la patience et de la fermeté. [...] Il n'y a rien dont on ne vienne à bout avec le temps et un assemblage aussi rare d'excellentes qualités<sup>44</sup>.

S'agit-il d'un recul ? Je dirais plutôt que Diderot sépare une fois de plus la critique et son rôle auprès de Catherine II.

La lecture parallèle des lettres relatives au voyage à Saint-Pétersbourg et des textes politiques révèle une hésitation chez Diderot. Il confie à ses correspondants une image élogieuse de Catherine II et laisse la critique de sa politique à la postérité. Il faut être en même temps conscient que la lecture de la *Correspondance* telle qu'on la fait est elle-même une lecture postérieure, c'est-à-dire une interprétation. C'est ainsi qu'il est possible de découvrir un dialogue à l'intérieur de l'œuvre de Diderot. Deux hypothèses émergent : soit la critique suit l'enthousiasme, soit Diderot n'a jamais été dupe. Je suis tentée de partager la deuxième. En tous cas, la reconnaissance exprimée dans les lettres laisse la place au regard critique dans les œuvres politiques postérieures au voyage.

Il reste d'autres pièges à éviter. Il ne faut pas chercher à tout prix la linéarité : le *Fragment politique XVI* expose une critique avant le voyage en Russie mais le *Plan d'une université* est au service de Catherine II après la première rédaction des *Observations sur le Nakaz*. Il ne faut pas non plus établir une

<sup>42</sup> *Observations, op. cit.*, 2, p. 508.

<sup>43</sup> Le 13 septembre 1774, *Corr.*, t. XIV, p. 82.

<sup>44</sup> *Observations, op. cit.*, 145, p. 578.

hiérarchie en disant que les textes politiques plus critiques sont supérieurs aux lettres, qui n'expriment qu'une impression passagère. Ou encore, accuser Diderot d'hypocrisie en disant qu'il ose dire dans l'*Histoire des deux Indes* ce qu'il n'ose pas dire dans les lettres. Tout doit mûrir. Il faut plutôt considérer les lettres relatives au voyage comme un ensemble à l'intérieur d'un ensemble plus large.

Eszter Kovács  
Université de Szeged (Hongrie)